CONSEIL D'ÉTAT

Étude annuelle 2027
Les politiques publiques face aux drogues

Conférence #1
État des lieux et grands enjeux

mercredi 18 novembre 2026

Dossier du participant

SOMMAIRE

Les politiques publiques face aux drogues..... 3

Conférence inaugurale : « Les politiques publiques face aux drogues : état des lieux et grands enjeux »..... 5

Présentation des intervenant(e)s..... 7

- Ouverture..... 7
- Introduction et modération..... 8
- Intervenant(e)s..... 9

L'étude annuelle du Conseil d'État, un outil prospectif..... 11

- Les trois dernières études annuelles du Conseil d'État..... 11

Les politiques publiques face aux drogues

Le Conseil d'État a choisi de consacrer son étude annuelle 2027 aux politiques publiques face aux drogues. Dans le prolongement de l'étude sur la mer, qui a notamment mis en lumière l'importance des flux de stupéfiants transitant par les ports, cette nouvelle étude entend aborder la question des stupéfiants dans ses différentes dimensions, notamment sécuritaires et sanitaires, afin d'interroger la cohérence et l'efficacité des actions menées par les pouvoirs publics face aux défis que leur consommation soulève.

Les stupéfiants font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, dans un contexte marqué par un niveau élevé et largement croissant de la consommation. Selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), on estime à 900 000 le nombre d'usagers quotidiens de cannabis en France en 2023[1] et, entre 2017 et 2023, le nombre de personnes âgées de 11 à 75 ans ayant consommé de la cocaïne au cours de l'année est passé de 600 000 à 1,1 million. Ces phénomènes se retrouvent au niveau européen.

Ce niveau élevé et même croissant de la consommation a des conséquences multiples. On estime, en France, que le marché des drogues illicites représentait 6,8 milliards d'euros en 2023, contre 2,3 milliards en 2010, dont 90 % pour le cannabis et la cocaïne[2]. La lutte contre cette économie clandestine constitue un enjeu majeur pour les pouvoirs publics, tant du fait des violences associées aux trafics de stupéfiants que pour limiter l'emprise des organisations criminelles et les phénomènes de blanchiment et de corruption qui leur sont liés.

Sur le plan sanitaire, les conséquences des addictions liées aux stupéfiants sont nombreuses, pour la santé publique en général mais aussi pour celle des consommateurs bien sûr voire pour leur entourage ainsi qu'en termes d'accidentologie croissante. En outre, l'évolution des marchés et des modes de distribution, notamment à travers le développement des plateformes numériques, contribue à faciliter l'accès aux produits stupéfiants, ce qui soulève des préoccupations croissantes en termes de santé publique.

Face à ces défis, comment renforcer l'efficacité des politiques de prévention de la consommation tout en améliorant la prise en charge des conduites addictives et la réduction des risques sanitaires et sociaux ? Comment lutter efficacement contre les réseaux qui font du trafic de stupéfiant une source de revenus et de contrôle territorial, social voire politique croissant, dans un contexte marqué par la diversification des substances et des circuits d'approvisionnement, ainsi que le développement de sites de production de drogues de synthèse en Europe ?

Ces enjeux concernent désormais une part croissante de la population et du territoire national, y compris dans les territoires ultramarins.

Comment concevoir des politiques publiques à la fois plus cohérentes et plus efficaces ? Comment mieux articuler les réponses sanitaires et sociales ainsi que sécuritaires ? Quelles actions privilégier pour contenir les violences, prévenir l'implication des jeunes dans la consommation et les trafics tout en favorisant la réduction des consommations ? Quels enseignements tirer des différentes stratégies mises en œuvre à l'étranger ?

Autant de questions qui nourriront les réflexions de ce cycle de conférences. Après une première conférence consacrée à état des lieux de ces enjeux, les suivantes permettront d'approfondir les différentes dimensions de l'action publique face aux stupéfiants, en croisant les regards et les expériences afin d'éclairer les choix auxquels sont confrontés les pouvoirs publics.

Agenda

Conférence inaugurale
Mercredi 18 novembre 2026

Les enjeux de sécurité et de justice face aux drogues
Mercredi 13 janvier 2027

Les enjeux de la santé publique face aux drogues
Mercredi 3 février 2027

Dimension internationale des enjeux de la drogue
Mercredi 21 avril 2027

Publication de l'étude
Septembre 2027

[1] Rapport d'activité OFDT 2025 (p. 10 à 12)
[1] Rapport d'activité OFDT 2025 (p. 18)

Conférence inaugurale : « Les politiques publiques face aux drogues : état des lieux et grands enjeux »

La question des politiques publiques face aux drogues illicites appelle une réflexion d'ensemble, qui embrasse aussi bien la lutte contre les trafics de stupéfiants et les organisations criminelles qui les organisent que les enjeux de santé publique, de prévention et de réduction des risques. Cette conférence inaugurale a ainsi pour ambition de dresser un panorama des principaux défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et de mettre en perspective les différentes réponses susceptibles d'y être apportées.

Quatre personnalités issues d'horizons différents, ayant toutes consacré une part importante de leurs activités à ces questions, croiseront leurs regards et leurs expériences, sous l'animation du président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État, après une intervention d'ouverture du cycle par le vice-président du Conseil d'État.

Comment comprendre la réalité actuelle de la consommation et du trafic des drogues illégales dans notre pays ? Comment renforcer l'efficacité de la lutte contre les trafics de stupéfiants, les violences qui leur sont associées et les phénomènes de blanchiment et de corruption qu'ils favorisent ? Comment prévenir l'entrée dans la consommation et les conduites addictives, tout en améliorant l'accompagnement des usagers et la réduction des risques sanitaires et sociaux ? Comment mieux articuler les réponses sécuritaires, sanitaires et sociales des pouvoirs publics ? Autant de questions qui nourriront les échanges de cette première conférence.

En confrontant les approches sécuritaires, sanitaires et internationales, cette conférence inaugurale permettra d'éclairer les enjeux, les complémentarités et les arbitrages qui traversent l'action publique face aux stupéfiants. Elle ouvrira ainsi les réflexions qui seront approfondies lors des prochaines conférences du cycle, consacrées notamment à la lutte contre les trafics de stupéfiants, aux politiques de prévention et de santé publique ainsi qu'aux expériences étrangères.

Programme

Ouverture
Marc Guillaume
vice-président du Conseil d'État

Introduction et modération
Rémy Schwartz
président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Intervenant(e)s

Julie Duwez
Procureure de la République adjointe du parquet national anti-criminalité organisée (PNACO)

Marie Jauffret-Roustide
Sociologue et politiste, directrice de recherche à l'Inserm

Vincent Monnier
Journaliste au service enquêtes du Nouvel Obs et auteur du livre-enquête "Narcocratie, comment ils ont pris le pouvoir"

Denis Robin
Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Présentation des intervenant(e)s

Ouverture

Marc Guillaume
Vice-président du Conseil d'État



Ancien élève de l'École nationale d'administration (promotion « Victor Hugo », 1991), Marc Guillaume est titulaire d'une maîtrise de droit international et européen et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré au Conseil d'État à la sortie de l'École nationale d'administration en 1991, il exerce d'abord ses fonctions à la section du contentieux puis à la section de l'intérieur.

Il poursuit sa carrière à l'extérieur du Conseil d'État, notamment au ministère de la défense, où il est successivement délégué aux affaires juridiques (1995-1999) puis directeur des affaires juridiques (1999-2002). Il est ensuite directeur des affaires civiles et du Sceau au ministère de la justice (2002-2007).

Il exerce ensuite les fonctions de secrétaire général du Conseil constitutionnel (2007-2015), de secrétaire général du Gouvernement (2015-2020), puis de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (2020-2026).

Marc Guillaume est nommé vice-président du Conseil d'État le 21 mai 2026.

Introduction et modération

Rémy Schwartz
Président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État



Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1980) et de l'ESSEC (1983), licencié en droit (1981) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1987), Rémy Schwartz a commencé sa carrière au Conseil d'État comme auditeur en 1987. Rémy Schwartz a été durant 11 ans rapporteur public.

En 2000, Rémy Schwartz est nommé rapporteur général de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Il a également été chargé de plusieurs missions de réflexion sur la fonction publique territoriale. En 2003, Rémy Schwartz devient conseiller d'État. Il a occupé les fonctions de rapporteur général de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République. Il a également été professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin (1993-2006) et à l'université Paris I (2006-2024). Rémy Schwartz est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment « Un siècle de laïcité » (éd. Berger-Levrault, 2007) et de nombreux rapports dont « Pour un enseignement laïc de la morale » (2013).

En 2008, Rémy Schwartz a été président de la commission de réflexion sur le personnel de l'enseignement supérieur. Il a également été président du Tribunal des conflits (2021-2022) et président du conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de 2013 à 2025.

Rémy Schwartz est, depuis 2024, membre du collège de la Haute autorité de l'audit. En 2015, il a été nommé président adjoint de la section du contentieux. En août 2025, Rémy Schwartz devient président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

Intervenant(e)s

Julie Duwez

Procureure de la République adjointe du parquet national anti-criminalité organisée (PNACO)

Titulaire d'un DEA de politiques criminelles en Europe, Julie Duwez intègre l'École nationale de la magistrature en 2001. Elle débute sa carrière en 2003 comme substitute du procureur de la République au parquet de Meaux, avant de rejoindre le parquet de Paris en 2006, puis d'exercer les fonctions de juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bobigny de 2009 à 2011.

De 2011 à 2017, elle exerce au parquet de Paris en qualité de vice-procureure, puis de cheffe de la section de l'action publique territoriale. Inspectrice de la justice de 2017 à 2020, elle rejoint ensuite le parquet général près la cour d'appel de Versailles en qualité de substitute générale. De 2023 à 2026, elle est procureure de la République adjointe au tribunal judiciaire de Créteil, où elle est notamment référente du pôle des violences intrafamiliales.

Depuis septembre 2026, elle exerce les fonctions de procureure de la République adjointe au parquet national anti-criminalité organisée (PNACO).

Marie Jauffret-Roustide

Sociologue et politiste, directrice de recherche à l'Inserm



Marie Jauffret-Roustide est sociologue et politiste. Elle est directrice de recherche à l'Inserm, rattachée au centre d'étude des mouvements sociaux. Elle dirige un programme de recherche international en sciences sociales et santé publique sur les politiques de drogues, incluant l'analyse du modèle français en matière de prise en charge des addictions et de réduction des risques, avec un accent sur les populations vulnérables et une perspective européenne et Nord-américaine.

Elle est membre du conseil scientifique de l'European Union Drugs Agency (EUDA) et membre du Board of Trustees de l'International Society for Drugs Policy. Elle dirige le programme D3S (Drogues, sciences sociales et sociétés) à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS).

Elle est l'autrice de très nombreuses publications sur les politiques des drogues, dont la coordination de deux numéros de la revue *Esprit*, intitulés "Politique des drogues" en février 2017, et "Les nouveaux territoires des drogues" en avril 2026.

Vincent Monnier

Journaliste au service enquêtes du Nouvel Obs et auteur du livre-enquête "*Narcocratie, comment ils ont pris le pouvoir*"



Journaliste au service Enquêtes du Nouvel Obs depuis 2015, Vincent Monnier est spécialisé dans les dossiers liés au grand banditisme et à la criminalité organisée. Il est également l'auteur de *Narcocratie, comment ils ont pris le pouvoir* (Albin Michel, 2025), un livre-enquête consacré à l'essor des cartels en Europe, porté par l'explosion du trafic de cocaïne.

Denis Robin

Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France



Titulaire d'une maîtrise de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Denis Robin intègre l'École nationale d'administration, avant de rejoindre la direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur en 1989. Conseiller technique du ministre délégué à l'Intérieur entre 1990 et 1992, il entame une carrière au sein du corps préfectoral, comme secrétaire général de la Préfecture des Landes, puis de directeur de cabinet du préfet de la Région Rhône-Alpes, préfet du Rhône et enfin de secrétaire général pour les affaires économiques de la Réunion. A partir de 1998, il occupe différentes fonctions de direction au sein du ministère de l'Intérieur avant d'être nommé directeur des ressources humaines de la Préfecture de Police de Paris entre 2004 et 2008.

Nommé préfet, représentant du Gouvernement, à Mayotte en juillet 2008, il est notamment chargé du processus de départementalisation de ce territoire. Denis Robin devient directeur de cabinet de la ministre de l'Outre-mer en juillet 2009, avant d'être nommé début 2011 conseiller pour les affaires intérieures au cabinet du Premier ministre. En 2012, Denis Robin se voit confier la préfecture du Pas-de-Calais, avant d'être nommé début 2015, secrétaire général du ministère de l'intérieur jusqu'en octobre 2018.

Secrétaire général de la mer de 2019 à août 2022, il participe activement à la mise en place et à la gestion du centre interministériel de crise Covid-19 à partir de mai 2020 et en est nommé directeur délégué en août 2020 tout en conservant ses fonctions de secrétaire général de la mer.

Il est nommé en octobre 2022 à la direction générale de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur puis en avril 2024 comme directeur général de l'ARS Île-de-France. Il est également président du collège des directeurs généraux d'ARS.

L'étude annuelle du Conseil d'État, un outil prospectif

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-3 du code de justice administrative, le Conseil d'État a pour mission d'appeler, y compris de sa propre initiative, l'attention des pouvoirs publics sur des réformes visant à améliorer le droit et les politiques publiques, dans l'intérêt général. Ces études sont réalisées par la section des études, de la prospective et de la coopération et soumises à l'assemblée générale plénière du Conseil d'État.

À ce titre, le Conseil d'État réalise chaque année une étude approfondie sur un thème de son choix. L'étude est remise au Président de la République et au Premier ministre mais elle a vocation à s'adresser à l'ensemble des décideurs publics ainsi qu'à tous les acteurs concernés, aux universitaires et aux citoyens intéressés. Elle formule des pistes de réformes et des évolutions juridiques ou administratives. Cette réflexion s'appuie sur l'expertise du Conseil d'État mais aussi sur les auditions de nombreuses personnalités des champs politique, juridique, administratif, économique ou universitaire et scientifique.

Les trois dernières études annuelles du Conseil d'État

Étude annuelle 2024	Étude annuelle 2025	Étude annuelle 2026
La souveraineté	Inscrire l'action publique dans le temps long	La mer et les politiques publiques


CONSEIL D'ÉTAT